

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
Av. Bulletin off. . . . Fr. 21.50
Etranger Fr. 22.-
Av. Bulletin off. . . . Fr. 29.-
Chèques post. Il c 58
Joindre 20 ct.
pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du

PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉANNONCES : 13 ct. le mm.
ou son espace

RÉCLAMES : 30 ct.

Avis mortuaires : 25 ct.

Région des annonces :
Publicitas Sion et succursales

Les paysans contre le gouvernement

Venus de tous les coins de la Suisse, un demi-millier de délégués régionaux et locaux de la puissante Union suisse des paysans ont pris position à l'égard des problèmes de l'heure et critiqué les conclusions du récent rapport du Conseil fédéral sur la situation agraire après la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'agriculture. Ils ont condensé leurs revendications en une résolution sans ambages.

Après la liquidation des objets traditionnels d'une assemblée générale, les délégués ont procédé au renouvellement partiel de leur comité, en nommant MM. Ed. Gremaud, secrétaire agricole fribourgeois ; J.-H. Mevaux, viticulteur à Tuiler-Jussy (GE), Marc Dugerdil, chef du service d'agriculture du canton de Genève, et A. Briggen, agriculteur à Arnex sur Nyon. Ils ont également appelé à faire partie du comité M. Henri Massy, secrétaire de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Il appartenait à un collaborateur particulièrement qualifié du secrétariat de l'U.S.P. à Brougg, M. R. Luri, ingénieur-agronome adjoint à la direction de l'U.S.P., d'exposer en français la situation de l'agriculture suisse et la politique de la Confédération. Il s'en prit entre autres au récent rapport du Conseil fédéral.

A la suite des interventions parlementaires du mois de juin 1954, coordonnées par l'U.S.P. (Reichling et Quartenoud) qui exprimèrent le mécontentement paysan à l'égard de l'application de certaines dispositions de la loi sur l'agriculture, le Conseil fédéral a établi un bilan de la situation de l'agriculture et un rapport sur sa politique agricole. Toute une série de mesures prises par les autorités en application de la loi sur l'agriculture ainsi que de la législation sur les blés et sur l'alcool méritent l'approbation et la reconnaissance de la paysannerie.

Même en reconnaissant la portée des mesures prises jusqu'ici, on n'en doit pas moins constater, malheureusement, que le rapport du Conseil fédéral du 31 janvier 1956 a causé à l'agriculture une déception certaine. De nombreux passages ont été rédigés dans un esprit par trop administratif en cherchant uniquement la justification de la politique suivie. C'est avant tout cet esprit peu positif, hésitant, tendant à tout affaiblir et ne proposant rien de concret pour l'avenir qui rend la lecture de ce rapport décevante.

Mieux qu'un résumé forcément incomplet de cet exposé, l'essentiel que voici de la résolution votée à l'unanimité donne le ton des revendications de cette assemblée paysanne :

« L'assemblée approuve à l'unanimité les considérations contenues dans les rapports présentés. La hausse constante des frais de production, le recul du pouvoir d'achat du revenu de la paysannerie ainsi que les difficultés extraordinaires rencontrées pour se procurer la main-d'œuvre qualifiée sont une grave cause d'inquiétude pour l'agriculture. L'assemblée des délégués charge donc les organes de l'Union suisse des paysans de s'employer énergiquement en faveur d'une majoration des prix à la production.

« Ceci en particulier pour le lait et pour le gros bétail de boucherie, majoration considérée comme nécessaire par le comité directeur et par les organisations spécialisées compétentes. Elle engage instamment les agriculteurs à donner suite aux instructions tendant à adapter à longue échéance les troupeaux à la capacité d'absorption du marché indigène, spécialement en tenant mieux compte des disponibilités fourragères de l'exploitation et du pays.

« En ce qui concerne toutes les mesures d'application de la loi sur l'agriculture, l'Union suisse des paysans continuera à s'employer en particulier en faveur de l'amélioration des conditions d'existence des petits paysans et des paysans de montagne. Il importe particulièrement d'accroître la capacité de production de ces exploitations, non seulement par l'accélération absolument indispensable des remaniements parcellaires, mais encore en développant les conseils d'exploitation et par toutes autres dispositions d'ordre technique et économique susceptibles d'améliorer l'appareil de production. »

L'assemblée des délégués attend des autorités compétentes, pour ce qui est de l'application du futur programme de production, une prise de position plus nette et plus positive que celle qui ressort du rapport récemment publié par le Conseil fédéral. Elle considère en particulier que la construction d'une deuxième sucrerie est urgente, dans l'intérêt de la politique de production agricole dans son ensemble et de l'approvisionnement du pays.

L'Union suisse des paysans compte que la future politique commerciale et douanière assurera à l'agriculture indigène, en ce qui concerne la concurrence des pays étrangers dont les conditions naturelles, économiques et sociales de production sont plus favorables, un régime de compétition supportable, tel qu'il existe actuellement pour le travail et le capital. On créera ainsi les meilleures

conditions nécessaires pour développer l'effort individuel et collectif, ainsi que pour faciliter la compréhension de la nécessité d'une saine collaboration avec les autres groupements économiques et professionnels.

Le débat qui suivit ces exposés fut marqué notamment par l'intervention de M. Fernand Carron, président de la commune de Fully, qui prit vivement la défense des intérêts viticoles romands, en demandant un droit de priorité de la production indigène devant l'importation démesurée de vins étrangers. Il posa une série de questions aux dirigeants de l'U.S.P. afin qu'ils définissent leur position à l'égard de l'Union des producteurs suisses et de ses postulats agraires [action de désendettement, subsides différentiels pour les améliorations foncières, révision de l'A.V.S., allocations familiales généralisées, etc.], questions auxquelles la direction de l'U.S.P. promit de répondre par écrit.

NOS CHEMINS DE FER

Aux beaux soirs d'automne, les feux du soleil couchant, jouant avec les ombres envahissantes, projettent sur les parois rocheuses de la Jungfrau l'image d'une croix, qui est le signe symbolique de l'Union confédérale. C'est bien aussi une sorte de croix que dessinent les axes principaux du réseau des chemins de fer suisses, avec, au sommet des quatre branches, Bâle-Zürich-Buchs, Porrentruy ou les Verrières-Berne-Lötschberg-Brigue et Vallorbe-Lausanne-Simplon, qui forment le cadre des voies ferrées internationales empruntant le territoire suisse. A cela s'ajoutent les nombreuses liaisons régionales, pour former un réseau ferroviaire d'une étonnante densité, en dépit de la conformation essentiellement montagneuse du pays.

C'est un fait que la Suisse est richement pourvue de chemins de fer de toutes sortes. Les lignes principales sont « internationales » dans le meilleur sens du terme. Assurant la liaison la plus directe entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, elles passent justement pour exemplaires, dans leur constante amélioration, au point de vue du confort et de la sécurité des voyageurs, et comptent parmi les lignes de transit les plus importantes d'Europe.

Un exemple frappant en est la célèbre ligne du Gothard, longue de presque 320 km. Elle commence au nord à une altitude de 280 mètres, franchit la chaîne montagneuse du Jura, traverse le plateau et grimpe jusqu'à l'entrée septentrionale du tunnel du Gothard qui s'ouvre à 1104 m. d'altitude pour déboucher sur le versant sud du massif alpin central et redescendre dans la plaine jusqu'à l'altitude de 236 mètres. Bien qu'elle doive surmonter toutes sortes d'obstacles à l'aide d'innombrables ouvrages d'art, ponts, courbes hardies, tunnels hélicoïdaux, le parcours total s'effectue en un peu plus de quatre heures et demie seulement, grâce aux alertes trains des Chemins de fer fédéraux. Durant ce temps relativement bref, les voyageurs

peuvent contempler la Suisse sous ses aspects les plus caractéristiques : le paysage austère du Jura, avec ses hauteurs boisées de sombres sapins, l'échiquier de champs et de prairies du Plateau, avec ses collines, ses lacs et cours d'eau, les pâturages, les formidables parois rocheuses et les neigeux sommets des hautes Alpes, enfin les prodiges splendeurs du Sud. Tandis que le train progresse de ce mouvement souple, régulier, agréable, que seule peut assurer la traction électrique, le voyageur qui jouit de toutes les commodités d'un train rapide moderne ne saurait se douter des énormes difficultés qu'il fallut vaincre pour réaliser ce chef-d'œuvre miraculeux de la technique ferroviaire.

Les rameaux greffés aux lignes principales ne sont pas moins impressionnants. Beaucoup de chemins de fer suisses de montagne servent principalement le tourisme. Ils rendent accessibles aussi au commun des mortels un monde alpin incomparable, qui, sans eux, resterait réservé aux alpinistes endurcis.

Le chiffre de la population de la Suisse reste encore inférieur à cinq millions. Les 200 millions de voyageurs que transportent chaque année les Chemins de fer fédéraux, lesquels ne possèdent que la moitié du réseau ferroviaire suisse, représentent donc un exploit remarquable. La simple comparaison de ces deux chiffres fait ressortir combien est importante la participation des chemins de fer au trafic général suisse. Ils doivent de pouvoir remplir leur rôle éminent à leurs constants efforts pour la modernisation et le renouvellement de leur matériel roulant, pour favoriser les touristes et leurs familles de tarifs avantageux, pour former un personnel courtois et consciencieux et surtout pour faire connaître toujours mieux un des beaux pays du monde. Grâce à tout cela, ils ont conquis et conservé la faveur et la considération du public voyageur.

La « Ski-Symphony »

de DAETWYLER à la Radio

Nous lisons dans *la Suisse* l'entrefilet suivant :
Un événement artistique d'un caractère assez inhabituel marquera l'ouverture des championnats suisses de ski qui auront lieu ce soir mercredi, à Gstaad. En effet, à 20 heures, Beromünster diffusera, en première audition, une œuvre orchestrale qui chante la gloire du ski et les sentiments heureux du skieur au milieu de la nature hivernale.

Cette symphonie en trois mouvements, intitulée « Ski-Symphony », a été écrite par le compositeur valaisan Jean Daetwyler, qui fait de la si bonne besogne musicale dans la ville de Sierre où il ne dirige pas moins de trois importants groupements artistiques : l'Harmonie municipale, à laquelle il a réussi à faire jouer des œuvres telles que le premier mouvement de la « Symphonie liturgique » d'Arthur Honegger et le tableau initial de « Petrouchka » ; le chœur de l'église auquel il fait chanter des pièces de la grande époque polyphonique, appartenant à Josquin des Prés, à Matthieu Gascoigne, etc. ; enfin la « Chanson du Rhône » dont il est le fondateur et à laquelle il a donné déjà le nombre d'œuvres vocales qui connaissent un vif succès.

Intéressant effort de décentralisation et de culture musicale dont on sait gré à l'excellent et actif artiste valaisan.

La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers

nous communique :

Lors de l'assemblée annuelle générale du 26 courant de la section F.O.M.H. de Chippis, dénomination qui englobe les ouvriers métallurgistes dépendant du secrétariat de Sierre, en présence d'une très forte participation, la résolution suivante a été adoptée :

RESOLUTION

L'assemblée générale des membres FOMH dépendant du secrétariat de Sierre a entendu les divers rapports et exposés présentés, spécialement ceux sur les salaires, les allocations familiales et la réduction de la semaine de travail.

Elle constate que la prospérité économique continue, que les bénéfices et dividendes augmentent.

Elle charge les membres responsables, centrale, secrétariat, comité, commissions ouvrières et commissions paritaires de poursuivre leur action pour la réalisation des postulats ouvriers.

Elle demande au Cartel syndical valaisan de maintenir fermement son initiative en faveur de l'augmentation des allocations familiales à fr. 25.— par enfant et par mois et de la défendre devant le peuple s'il le faut ; de lancer un mouvement d'augmentation des salaires dans tous les secteurs de la métallurgie relevant de la section ; de poursuivre l'action commencée en faveur de la diminution de la semaine de travail avec compensation de salaire.

Elle a pris connaissance avec regret du jugement intervenu dans l'affaire de Saxon et souhaite plus de compréhension lors du recours devant le Tribunal cantonal.

LE COURS ALPIN D'HIVER de la brigade de mont. 10

La deuxième semaine du cours fut caractérisée par un enseignement technique plus approfondi du skieur patrouilleur alpin de qui l'on exigea des efforts soutenus et de moyenne durée. Des équipes de spécialistes présentèrent des démonstrations d'excellente facture.

Etabli judicieusement jour après jour, le programme put être rempli sans modification. Le temps s'est radouci ; il semble que la vague de froid soit en poupe dans la barque du patrouilleur. Un vent du sud, le föehn, lui a succédé sur les Alpes, faisant apparaître ce que les montagnards appellent une « lucarne » sur les quatre mille des Alpes valaisannes. Les regards se fixent maintes fois en direction de la Couronne Impériale d'Anniviers dont les joyaux sont la Dent Blanche, le Rothorn de Zinal, l'Oberghelhorn et le Weisshorn, ou des Alpes bernoises, qui seront l'objectif du cours alpin la semaine prochaine.

Le patrouilleur alpin se familiarisa au maniement de la corde sous la direction de guides ; il effectua des descentes encordé et traversa des pentes avalanches, sa cordelette d'avalanche filant derrière lui.

On accorda de l'importance au tir dans l'emploi du temps. Ce fut sous la forme d'un tir d'efficacité sur des pare-balles de neige, cubes isolés d'épaisseur différente passant de 0 m. 80, 1 m. 20, 1 m. 60 à 2 m. On tira sur ces cibles au mousqueton et au fusil-mitrailleur, à une distance de 120 mètres environ. Seul le pare-balles de 2 m. d'épaisseur ne laissa pas traverser les projectiles.

Une équipe spécialisée du service d'avalanche, en prévision du déplacement prochain du cours alpin, se livra à des coupes de neige de profil dans les pentes qui seront des passages empruntés. On remarque que la couche a une profondeur variable de 1 à 2 mètres, qui, à partir d'usol, comprend de la neige tassée très dure dans la proportion de trois quarts, de granulation fine ; pour les couches supérieures, une alternance de neige tendre et de neige dure. Ainsi le danger d'avalanche, pour autant que le temps soit stable, sont localisés et ne seront pas la source d'un handicap au programme itinérant du cours alpin.

Quelles seront les réactions du patrouilleur en présence d'un accident en montagne ? En premier chef, il doit porter secours au blessé à l'aide, dans la majeure partie des cas, de moyens de sauvetage de fortune, skis, bâtons, peaux de phoque, courroies, et le transporter ensuite sur une luge de secours jusqu'à la base. Chaque patrouille construit une luge de secours avant l'application pratique du transport d'un blessé.

Une très vivante démonstration de sauvetage, présentée à tout le cours rassemblé près de la cabane du C.A.S. des Violettes, fut celle du secours porté à deux hommes ensevelis sous une avalanche, à une profondeur moyenne de 2 mètres. Les acteurs en furent le sergent Bonvin et son chien d'avalanche Erlo, un magnifique berger allemand de quatre ans, au manteau noir. Une équipe spécialisée de sondeurs entra également en besogne.

Deux partis, dont l'un, les attaquants, venant de la région du Wildstrubel, et l'autre, les défenseurs, posté dans la région des Violettes, furent engagés dans un exercice à double action. On se servit des armes du patrouilleur : le mousqueton, le pistolet-mitrailleur et le mousqueton à lunettes. Une salve fut tirée en l'honneur des soldats disparus en montagne.

Le cours alpin, à l'issue de cet exercice, sous la conduite du capitaine Jean-Pierre Clivaz, chef technique, regagna les baraquements militaires de Crans, en passant une petite revue à Montana, devant le colonel-brigadier Ernest Gross, commandant de la brigade de montagne 10, et le lieutenant-colonel Rodolphe Tissières, commandant du cours.

La semaine prochaine sera la dernière du cours. Comme nous l'avons signalé plus haut, il est prévu un déplacement en haute montagne dans les Alpes bernoises et les Alpes valaisannes. Ce sera respectivement la région du Wildhorn, du Wildstrubel et des Diablerets pour les uns et la région d'Arolla à Verbier pour les autres. Le cours alpin démobilisera en fin de semaine à Sion.

L'esprit de ce cours alpin est comparable à la tonalité de l'air climatique de ce pays brûlé de soleil de Montana.

Claude GIROUD.

Appel en faveur des enfants suisses de l'étranger

Chaque jour apporte, à notre secrétariat central à Berne, d'atristantes nouvelles sur le sort de nombre de nos compatriotes vivant au loin.

On signale, en particulier, que de nombreuses familles suisses établies dans les pays qui nous entourent ont eu à souffrir des rigueurs de l'hiver. Des enfants surtout sont à plaindre.

Il est urgent et nécessaire de venir au secours de ces compatriotes dans le besoin qui comptent sur la mère patrie. Vous qui nous lisez, ne restez pas indifférents à notre appel !

Les versements peuvent être effectués au compte de chèque postal II c 5640, SION. Merci d'avance.

Secours aux enfants suisses de l'étranger.

MARTIGNY

Sapeurs-pompiers

Les jeunes gens de 19 à 30 ans habitant Martigny-Ville et désirant faire partie du corps des sapeurs-pompiers doivent s'inscrire auprès du secrétaire communal ou du commandant du corps Edouard Franc, agent de police, jusqu'au 15 mars. La commission du feu.

Ski-Club Martigny

SOIRÉE FAMILIÈRE ET LE CONCOURS ANNUEL

Renvoyé, le concours du S. C. M. au col de la Forclaz est fixé aux samedi 3 et dimanche 4 mars. Cinq challenges en compétition. Bien entendu, le samedi, dès 20 heures, est consacré au traditionnel souper-choucroute et à la soirée familiale.

Si le nombre des inscriptions est suffisant, un car sera organisé avec départ de la place Centrale, samedi à 15 heures. Un service de jeeps assurera également la montée le samedi et le dimanche matin : départ 7 h., 7 h. 30.

Inscriptions. — Pour le car ou la jeep : Girardomede, avenue de la Gare, tél. 6 10 23, jusqu'au samedi à midi.

Souper-choucroute ou dîner du dimanche, directement à l'hôtel de la Forclaz, tél. 6 16 88, également jusqu'à samedi à midi.

Nous prions les membres de bien vouloir s'annoncer et de respecter le délai d'inscription, ceci pour éviter bien des ennuis soit à l'hôtel, soit à l'organisation des transports.

Nous comptons sur votre bonne volonté et vous disons : tous à la Forclaz, samedi et dimanche !

En cas de temps incertain, l'hôtel de la Forclaz renseignera dès midi, le samedi.

Le comité.

PROGRAMME

Samedi 3 mars :

- 15 h. Départ de la place Centrale (car).
- 18 h. Départ de la place Centrale (jeep).
- 20 h. Souper-choucroute, soirée familiale.

Dimanche 4 mars :

- 7 h. - 7 h. 30 : Départ place Centrale (jeep).
- 8 h. 30 Messe.
- 10 h. 00 Tirage des dossards.
- 10 h. 30 Premier départ.
- 17 h. 30 Proclamation des résultats au café des Alpes, à Martigny.

SION

La Foire romande des maisons fictives à Sion

Cette foire a eu lieu dimanche à Sion. Elle aura duré, montage et démontage compris, moins de 24 heures, et pourtant, toute véritable petite exposition a pleinement touché son but. L'enthousiasme que les jeunes commerçants ont mis à l'organisation prouva que le plaisir de leur métier est bien vivant chez eux. D'autre part, pouvoir mettre en pratique le bagage de connaissances accumulées pendant ses études procure une satisfaction réelle, même s'il s'agit d'une simple démonstration.

Pour la première fois en Valais, nos jeunes commerçants ont eu l'occasion de faire preuve de leur esprit d'initiative et de leurs solides connaissances professionnelles. Des maisons de toute la Suisse romande s'étaient prêtées à cette foire dont un jury, présidé par M. Cachin, distribua des récompenses aux cinq jeunes commerçants les plus méritants. Dans son allocution, M. Bonvin, président de Sion, a exprimé le souhait de voir les écoles commerciales s'intéresser à la création de maisons fictives.

Nos félicitations et nos remerciements à MM. Fluckiger, ancien vice-président de la société romande des commerçants, Maag, président de la section de Sion, Vinet, animateur de la maison fictive « Treize Etoiles », Piller, président de l'union cantonale et Pralong, directeur des cours, pour le beau travail accompli. Nos remerciements aussi aux exposants qui se sont surpassés, pour leur propre satisfaction et, aussi, pour celle des nombreux visiteurs qui ont honoré cette foire de leur présence.

Société d'horticulture et de pomologie

L'assemblée générale de cette société aura ses assises à Sion le dimanche 4 mars à 14 heures, à l'Hôtel de la Planta. Après les débats statutaires, M. Jean-René Höhn nous fera le compte rendu d'un voyage dans les cultures fruitières françaises de la vallée du Rhône, de la Provence et des Pyrénées-Orientales, illustré de clichés en couleurs. Il nous parlera ensuite de ses expériences pratiques relatives à la culture du pêcher sur les rives du lac Léman (clichés en couleurs).

Le Comité.

CHRONIQUE DE MONTHEY

Assemblée du parti radical-démocratique

Jeudi passé, le parti radical-démocratique invitait ses adhérents à l'Hôtel du Cerf où devait se dérouler une courte partie administrative suivie d'une intéressante conférence avec projections et films donnée par M. Dutoit, chef du Service des eaux du canton de Vaud.

M. Jacques Nicolet, président du parti, ouvrit la séance et remercia les nombreux citoyens qui avaient répondu aux convocations parues dans la presse. Il fit part de sa démission irrévocable pour des raisons professionnelles. Disons ici tout le mérite que s'est acquis le président démissionnaire à la tête des radicaux de Monthey. A un poste particulièrement délicat, il a déployé de belles qualités d'intelligence et son goût de l'action. Qu'il soit remercié pour le dévouement dont il a fait preuve, d'abord à la tête de la commission de propagande lors des dernières élections, et du parti par la suite.

M. Nicolet annonça une prochaine réunion du parti au cours de laquelle sera élu le nouveau président. Cette assemblée verra en outre un large débat sur le problème fiscal à l'échelon communal. Il faut espérer qu'une nombreuse assistance permettra d'ouvrir un débat fructueux sur cette question.

La parole n'étant pas demandée dans les divers, M. Nicolet s'empressa de présenter à l'auditoire l'aimable conférencier qui définît brièvement et avec clarté l'angoissant problème de la pollution des eaux dont l'acuité n'a pas encore été suffisamment saisie par la population. Nous nous devons de donner à cette conférence une publicité aussi large que possible afin que les autorités à tous les échelons, les éducateurs et les parents soient conscients de leurs responsabilités.

La consommation d'eau potable croît sans cesse dans des proportions gigantesques. Le modernisme a introduit des notions de propreté qui se traduisent par l'emploi de l'eau dans des domaines toujours plus étendus. L'industrialisation y ajoute encore ses besoins énormes. Prenons la ville de Lausanne par exemple. En vingt ans, la consommation par tête d'habitant a plus que triplé, passant de 300 litres par jour à 970. Des villes moins importantes connaissent d'identiques soucis. A Monthey, l'industrie non comprise, ce sont 500 litres par jour et par habitant qu'il faut trouver. Pendant ce temps, on constate une diminution lente mais constante du débit des sources.

Les villes situées sur la rive des lacs en sont venues à exécuter des installations de pompage tirant des couches profondes lacustres l'eau nécessaire. Mais l'on constate une pollution toujours plus accentuée des nappes d'eau. Témoins le lac de Zurich d'où disparaissent les poissons nobles — preuve efficace d'un empoisonnement lent —, le lac de Morat, celui de Hallwil. Et le Léman ne reste pas en arrière. Il suffit de croiser le long des côtes pour s'en apercevoir. Les conséquences sont-elles pour les riverains seulement ? Non, le problème est de polymérite par exemple, si leurs causes ne sont pas encore clairement définies, semblent bien provenir des eaux infectées. Les rivières ne sont pas mieux loties. On les a transformées par endroits en véritables cloaques. Du reste, la plupart des égouts s'y déversent, transformant certaines zones en véritables bouillons de culture. Et les huiles minérales, les solvants ? Les gens ne

se rendent pas compte du danger. Citons ici un fait précis qui montre bien l'inconscience qui règne en matière. Les garages sont munis de séparateurs à huiles et à essences pour éviter que ces matières dangereuses pour la faune aquatique et l'évolution biologique normale de l'eau ne soient déversées dans les rivières. Qu'a-t-on vu, à Monthey, par exemple ? Un garagiste faisant vider dans un fût le séparateur plein. Et une fois le fût rempli, l'apprenti s'empresse de le vider dans la rivière proche, ce qui provoque un effet destructeur encore bien plus grand que si la benzine et l'huile avaient pu s'y écouler petit à petit.

Il faut réagir, construire des stations d'épuration en bordure du Rhône, qui reçoit les eaux usées de Monthey avant de les laisser se déverser dans le fleuve. L'effet est suffisant pour des localités telles que nous nous trouvons en Valais. Les analyses de l'eau à la sortie de l'étang sont probantes. Mais il importe avant tout d'être conscient du danger.

Par l'image — des projections en couleurs — le conférencier nous conduisit en Allemagne, dans la Ruhr plus précisément, où le problème de l'épuration des eaux est capital. Ne voit-on pas des villes se succédant le long de la Ruhr utiliser à tour de rôle les eaux purifiées ! Les Allemands n'ont pas économisé leurs deniers pour tenter de résoudre la question. Nous y arriverons, même dans nos villages de plaine valaisans et nos stations de montagne.

Un film consacré à la protection de nos eaux complétait l'exposé instructif avec un humour très fin par M. Dutoit. Il convenait les spectateurs, si la preuve était encore à faire. Ajoutons que M. Dutoit nous conduisit en un périple pittoresque le long du Léman et dans quelques villages valdois où le sérieux de la situation est tout aussi peu considéré que chez nous.

Une longue ovation remercia M. Dutoit à l'issue de sa conférence dont nous n'avons pu donner qu'un pâle reflet réellement incomplet. Z.

AU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de Monthey s'est réuni à l'Hôtel de Ville mardi passé. Il a pris les décisions suivantes au cours de cette séance :

1. Sur proposition de la commission des constructions, la société « Procim » est autorisée à agrander ses locaux au lieu dit « Boüefferrant ».
2. M. Glirer reçoit l'autorisation pour l'installation d'un moulin agricole dans un immeuble situé en bordure de la place de l'Hôtel de Ville.
3. Le Conseil accorde le transfert des concessions du Café du Midi et de l'Hôtel des Postes respectivement à M. Louis Spahr pour sa petite fille et à M. Jacques Métral pour l'Hôtel des Postes.
4. Il entend un rapport de la commission des abattoirs et vote un crédit pour l'étude de nouvelles installations.
5. Il vote un crédit concernant la participation de la commune à l'augmentation des traitements des employés de l'AOMC dont la situation est particulièrement précaire.
6. Il procède à l'engagement d'un employé pour le Service des travaux publics, puis décide la mise à la retraite de quatre employés du même service atteints par la limite d'âge.

LES SPORTS

FOOTBALL

A propos du calendrier de première ligue

A la veille de la reprise du championnat suisse de football, il nous paraît intéressant d'analyser ici le calendrier du deuxième tour pour le groupe romand de première ligue.

D'abord une première constatation s'impose. Nous félicitons le comité de première ligue qui a su éviter de faire disputer trois rencontres en Valais le même dimanche, ce qui n'avait pas été le cas au premier tour puisque les 4 septembre et 27 novembre on avait trouvé le moyen de faire jouer en même temps en Valais Martigny et Sierre. On avait même poussé la plaisanterie un peu loin en fixant le 27 novembre les matches Monthey - Montreux, Sierre - Bienne-Boujean et... le derby Martigny - Sion.

Rendons donc justice au comité de première ligue qui a réussi pour ce printemps un véritable tour de force puisque jamais (à une exception près, Martigny-Forward et Sion-Montreux, du 11 mars) deux équipes valaisannes voisines ne jouent le même dimanche chez elles. Les caissiers s'en réjouiront.

Voici l'ordre des matches tel qu'il se présente pour le Martigny-Sports :

- 11 mars : Martigny — Forward
- 18 mars : La Tour-de-Peilz — Martigny
- 25 mars : Martigny — Sierre
- 8 avril : Martigny — Aigle (amical)

- 15 avril : U.S. Lausanne — Martigny
- 22 avril : Martigny — Monthey
- 29 avril : Sion — Martigny
- 6 mai : International — Martigny
- 13 mai : Libre
- 20 mai : Martigny — Montreux
- 27 mai : Martigny — U.S.B.É.
- 3 juin : Yvey — Martigny
- 10 juin : Verdon — Martigny

La saison finit donc de très bonne heure à Martigny puisque le dernier match s'y joue le 27 mai.

Programme chargé comme on le voit, qui doit inciter nos joueurs à préparer la saison qui vient avec tout le sérieux nécessaire. e. d.

Rappelons encore le classement tel qu'il se présente à la veille du départ pour le deuxième tour :

CLASSEMENT

	J.	G.	N.	P.	p. c.	Pts
Yverdon	12	8	2	2		39-17 18
Boujean	11	7	2	2		33-23 16
Vevey	11	7	1	3		33-14 15
Sion	11	7	1	3		24-19 15
Monthey	11	6	—	4		35-19 14
Martigny	11	7	1	4		17-11 13
Forward	12	4	2	6		23-33 10
Sierre	11	4	1	6		17-23 9
La Tour	11	3	3	5		17-25 9
Montreux	11	3	2	6		14-28 8
International	11	2	—	9		18-37 4
Union	11	1	1	9		12-30 4

SKI

Championnat valaisan O. J. décentralisé à Unterbach

C'est troisième phase du championnat valaisan décentralisé pour les membres de l'Organisation Jeunesse AVCS. Nul doute que les participants haut-valaisans seront aussi nombreux que ceux du Centre et du Bas-Valais et que l'année prochaine une véritable joute cantonale viendra concrétiser cet essai.

Coupe de Vercorin

La coquette station de Vercorin aura décidément connu, cet hiver, une activité sportive intense. En signe de clôture de la station hivernale, le Ski-Club de la localité organisera, le dimanche 4 mars, sa traditionnelle Coupe de Vercorin ouverte à tous les seniors et juniors de la F.S.S.

Le programme de ce concours, qui sera l'apanage des alpins, sera le suivant :

- 8 00 Tirage des dossards au Café de la Place.
- 11 45 Premier départ de la descente des Planards.
- 14 00 Slalom spécial.
- 17 00 Proclamation des résultats.

Notons qu'à cette occasion six challenges seront mis en compétition. La coupe de Vercorin, d'une contenance de 5 litres, sera attribuée au meilleur descendeur toutes catégories. D'autre part, aux côtés des challenges du combiné alpin seniors et juniors, il sera également décerné pour la première année un challenge par équipe de trois coureurs pour la descente. En récompense encore que de nombreux et beaux prix récompenseront les meilleures performances, nous pouvons affirmer que le Ski-Club Vercorin met tout en œuvre pour permettre à des jeunes espoirs n'ayant pas été sélectionnés pour les championnats suisses, l'occasion de percer. Les inscriptions pour cette compétition seront reçues jusqu'au samedi 3 mars, à 12 heures, chez le vice-président M. Ulysse Siggen, Café de la Consonnation à Réchy (tél. 5 03 58).

Nous reviendrons dans un prochain numéro pour vous parler des participants et de l'état des pistes, mais d'ores et déjà nous pouvons prétendre que la traditionnelle Coupe de Vercorin sera un succès. Le comité.

BOXE

Avant le meeting de Monthey

Voici la liste des participants au grand meeting de boxe qui se déroulera le samedi 3 mars 1956, à l'hôtel du Cerf, Monthey :

- Poids coqs : Handschin (champ. suisse) Genève ; C. Tonacini, Lausanne.
 - Poids légers : Kasper (champion suisse) Genève ; C. Riccardi, Vevey.
 - Poids mi-légers : Jean Renaud, de Lausanne ; Schwyzgebel, Genève.
 - Poids welters : Ingold, Genève ; Granoli, Genève.
 - Poids moyens : Moder, Genève ; Muller, Genève.
- Le programme sera complété par une démonstration effectuée par M. Tauxe et ses poulains de Bex et Monthey. P. M.



Mademoiselle Simone GUEX, à Martigny-Ville ; Madame et Monsieur Paul LESAGE, à Golfe-Juan ; Monsieur et Madame Roger GUEX et leurs enfants Jean-Claude et Eliane, à Vallorbe ; Monsieur Armand GUEX, à Paris ; Madame veuve Gustave GUEX-BORRETTI, à Martigny-Bourg ; Monsieur et Madame René LESAGE et leur fille Jacqueline, à Martigny-Ville ; ainsi que les familles parentes et alliées, à Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Saillon, en France et en Belgique,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Gustave GUEX née AUBERT

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, décédée dans sa 84^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le jeudi 1er mars 1956, à 10 heures.



Monsieur et Madame Jean-Vincent UDRISARD, à Vex ; Monsieur Jules UDRISARD, à Vex ; Madame et Monsieur Cyrille BONVIN-UDRISARD, à Vex ; Madame et Monsieur Henri BONVIN et leur fils Edmond, à Vex ; ainsi que les familles parentes ou alliées UDRISARD, RUDAZ, FAVRE, DUSSEX, BOVIER, VOUILLOZ,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Vincent Udrisard

leur très cher père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, survenu à l'âge de 87 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Vex le jeudi 1er mars à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les familles SOLLEROZ et QUENNOZ à Plan-Conthey

très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, prient toutes les personnes qui y ont pris part, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et de leur reconnaissance émue.

†
Le Comité de la Société de Secours mutuels de Vex a le regret de faire part du décès de

Monsieur Vincent Udrisard
membre de la Société
ancien membre du comité

Les obsèques, auxquelles tous les membres sont priés d'assister, auront lieu à Vex le jeudi 1er mars, à 10 heures.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

au SENTIER

LÉGO

Au chalet, fait merveille!

Sa durée de conservation est illimitée, même sans frigo. Il se consomme tel quel avec délice ou après l'avoir chauffé quelques minutes. "LECO" est à base de lait pasteurisé, de chocolat de première qualité et de sucre.

Demandez la bouteille familiale de 5 dl., en vente dans toutes les laiteries. C'est un succès de la

CENTRALE LAITIÈRE DE LAUSANNE

On demande pour remplacement

dame ou jeune fille

comme auxiliaire dans imprimerie. Arrangement d'horaire. Salaire à convenir. S'adresser à : L'IMPRIMERIE MONTFORT, MARTIGNY Tél. 6 11 19

ON CHERCHE pour entrée le 15 mars ou date à convenir :

jeune sommelière

de 18 à 20 ans, propre et de bonne moralité. Vie de famille. Gain : 400 à 500 fr. par mois. Faire offres avec photo et certificats sous chiffres : P. 3239 S., à PUBLICITAS, SION.

Courrier Betty Bossi



Conseils pratiques d'une experte culinaire

Mars 1956

Qu'adorent-ils manger?

Question. Au début mon mari se régalaient de ma cuisine italienne mais maintenant il aimerait que j'apprenne à cuisiner alla svizzera. Dites-moi ce que les hommes suisses aiment manger. *Signora Lucia*

Réponse: Cara signora, voilà trois conseils qui vous tireront du premier embarras:

1. Si les Italiens se régalaient de pâtes à chaque repas, les Suisses raffolent de la pomme de terre sous toutes ses formes, en rœsti, purée, salade, gratin, à la vapeur, frites ou simplement en robe des champs. Si vous ne connaissez pas suffisamment de recettes, je vous en enverrai volontiers.
2. Pour plaire à un vrai Suisse, mettez tout en sauce, mais n'y ajoutez pas invariablement de la purée de tomates. Il finirait par voir rouge!
3. Vous êtes habituée à la cuisine à l'huile mais les Suisses préfèrent de loin l'arôme du beurre, que ce soit pour les légumes, les viandes ou le poisson. Employez-en donc davantage ou choisissez ASTRA 10. C'est justement la graisse qui possède cet arôme délicat de beurre auquel le palais de votre mari est habitué depuis l'enfance.

Et maintenant notre enquête:

Qu'adorent-ils manger?

C'est une question que je pose à toutes mes lectrices et ce sont elles qui vont m'aider à tirer d'embarras Madame Lucia, avec toute la bonne volonté que nous aimerions rencontrer à sa place.

Enquête: Quel est le plat dont votre mari prétend qu'il se relèverait la nuit pour en manger? Le bifteck tartare, la choucroute garnie ou peut-être le riz sucré?

Prenez part sans faute à notre enquête, indiquez-la à toutes vos amies, car plus je recevrai de réponses, plus le résultat se rapprochera de la vérité. Les résultats seront bientôt publiés ici - pour la Suisse et pour chaque canton.

Ecrivez simplement sur une carte-postale à 10 ct.:

Mon mari adore:

1. _____
2. _____
3. (éventuellement) _____

Nom: _____

Rue: _____

Localité et canton: _____

Envoyez cette carte à l'adresse ci-dessous. Vous recevrez pour votre peine une intéressante brochure: «Les sept recettes-fin-de-mois de Betty Bossi». Je vous remercie à l'avance de votre participation à cette enquête qui nous intéresse toutes si fort et vous adresse mes salutations amicales.

Betty Bossi

Madame Betty Bossi, Steffisburg, Astrastr. 19

Les Suisses aiment le goût du beurre...

Une raison de plus pour employer ASTRA 10! Elle contient en effet du beurre extra-fin dont un procédé de fabrication spécial conserve intact l'arôme délicieux. En plus ASTRA 10 est merveilleusement malléable, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit. Pas étonnant que toutes les ménagères aient tant de plaisir à cuisiner avec ASTRA 10!

ASTRA 10

rend chaque repas meilleur!



notre AVANTAGE
A NOTRE RAYON ALIMENTATION

Epinards hachés
reverdis, marque HERO-ARMA
boîte de 1 kg.
1.15

Ananas Moondor
Contenu: 20 demi-tranches
1.70

Café du Brésil
apprécié des connaisseurs
Les 250 g.
2.-

Malgré ces prix une qualité LA BONNE

Tout simplement aux
GRANDS MAGASINS
Conset
SION

NOUS CHERCHONS

vendeuse

pour magasin de bonneterie-chemiserie, âge: 25 à 45 ans. Connaissance de la branche pas nécessaire.

Seules personnes de confiance et d'excellent caractère sont invitées à faire leurs offres, sous chiffres: P. 12.327 A., à Publicitas, LAUSANNE.

A VENDRE FORTS PLANTS FRUITIERS repiqués de

Pr. MYROBOLANS Pommiers Doucins E. M.

Qualité et calibrage garantis
B. NEURY, pépiniériste, SAXON — Tél. 6 23 15

CORBILLARD-AUTOMOBILE
CERCUEILS
COURONNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUX


Pompes funèbres Marc CHAPPOT
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13

ON CHERCHE

bonne à tout faire

dans ménage soigné. Bons gages
Entrée 1er avril. Faire offres au
Dr PASQUIER — SAXON
Tél. 6 23 35

OCCASION

A VENDRE, pour hommes et jeunes gens:
Manteaux, manteaux de pluie, complets, vestons, pantalons, salopettes et chemises.
Pour dames et jeunes filles:
Manteaux, manteaux de pluie, costumes, jaquettes, jupons, jupes, robes et lingerie.

Camille SAUTHIER
Meubles et vêtements occasion
Rue des Tanneries 1, SION
Tél. 2 25 26

Vigneron

ON ENGAGERAIT VIGNERON capable pour le travail de 20 à 25 fossoriers, à AIGLE.

En tâche ou au mois. Conditions intéressantes. — Faire offres sous chiffres: H.B. 1917, Poste restante, AIGLE

ENTREPRISE DE MARTIGNY engagerait

jeune employé (e)

de bureau sachant tenir une comptabilité
Préférence sera donnée à candidat habitant Martigny

Faire offres avec curriculum vitae, références et prétentions sous chiffres:
908 à PUBLICITAS, MARTIGNY

GENÈVE

DÉMOLITION DU GRAND THÉÂTRE

A VENDRE SUR PLACE: grosse quantité de matériaux, soit fers, profilés et autres, poutres, chevrons, parquets, portes, fenêtres, boiseries, ardoises, etc... Pour renseignements:
INDUNI & Cie, GENEVE — Tél. (022) 26 12 35

BELLE OCCASION

Citroën 11

Légère noire, état général impeccable 45.000 km.
S'adresser à
H. BERRUT, VOUVRY

Apportez assez tôt vos annonces au bureau du journal.


Favorisez le commerce local

Quatre cœurs mis en croix...

Ces jours prochains, les écoliers de nos villes et villages vont mettre en vente un insigne original en faveur de l'Aide suisse à l'Europe. Il représente une croix blanche entourée de quatre cœurs rouges. Tous ceux qui le porteront auront plébiscité notre grande



œuvre d'entraide qui continue de réinstaller dans une existence normale les réfugiés des camps étrangers et travaille au réveil des régions sous-évoluées du continent européen.

Pour faire d'une pierre deux coups, l'Aide suisse à l'Europe a confié la fabrication de cet insigne à l'Office pour la réintégration industrielle des invalides. Une vingtaine d'invalides sans emploi ont ainsi pu durant trois mois prendre place derrière des machines et des appareils spécialement créés à leur intention et subvenir à leurs besoins.

Quatre cœurs réunis autour de la croix suisse : celui de l'invalidé suisse, du réfugié sans patrie, du misérable paysan macédonien ou calabrais et le vôtre, lecteur et lectrice, le vôtre qui contribuera au succès de la collecte de l'Aide suisse à l'Europe.

Les pêcheurs de perles

Après une interruption de 25 ans les pêcheurs de perles ont repris leur périlleux labeur à Tutcorin et dans le district de Tinneyvelley, Etat de Madras. C'est en effet en 1927 qu'a pris fin cette activité lucrative dans le temps, mais tombée en désuétude après.

On a jugé utile de la reprendre. Chaque matin, à l'aube, des milliers de plongeurs gagnent la mer dans des barques tirées par des bateaux à moteurs. En général les nids d'huîtres se trouvent dans des excavations à une centaine de mètres de profondeur et à une distance de 25 kilomètres de la côte. La façon de procéder pour la capture des huîtres est depuis des générations toujours la même : le plongeur attache à ses pieds des pierres lourdes, s'enfonce dans l'eau et cueille autant d'huîtres que le lui permet sa respiration. Il a attaché à son corps un petit panier en osier dans lequel il fait successivement glisser sa cueillette. Par mesure de sûreté il est relié par une corde à son embarcation. Aussitôt qu'il tire cette corde, ses camarades s'em-

pressent de le remonter.

Les pêcheurs de perles travaillent en une étroite collectivité. Selon une vieille habitude, un tiers des prises est partagé entre les plongeurs, tandis que le reste revient à l'Etat. A la rentrée les huîtres sont versées dans des sacs et vendues ensuite aux enchères. Le prix moyen pour un sac d'huîtres est de 60 roupies.

Le temps de la pêche aux huîtres est très court puisqu'il ne va que de la mi-mars à la mi-avril. La mer devient alors houleuse et la pêche devient dangereuse. Pendant cette courte saison, on cueille en moyenne 20 millions d'huîtres. Cela représente pour le gouvernement de l'Etat de Madras le joli bénéfice de 300.000 roupies, tous frais déduits.

La côte longue de 250 kilomètres qui s'étend de Dhanushkodi au cap sud de l'Inde offre d'innombrables bancs d'huîtres qui ne rapportent naturellement pas tous les mêmes possibilités. Toute cette région est divisée en trois secteurs dont celui de Tutcorin est de loin le plus fructueux. Bien longtemps avant l'ère chrétienne cette zone de la mer était connue comme particulièrement riche en huîtres perlières, ce qui contribua largement à la richesse du pays. Des voyageurs grecs, des envoyés spéciaux étrangers près les cours royales, des historiens comme Pline et d'autres relèvent dans leurs rapports la pêcherie de perles indiennes. A une certaine époque les perles indiennes étaient un article très recherché. La noblesse de Grèce, de Perse, de Rome et de Chine les appréciaient particulièrement. Mais depuis des temps immémoriaux la pêcherie de perles avait le caractère d'un monopole des rois et des princes indiens qui s'en servaient pour remplir leurs trésors. Le luxe effréné qu'ils déployaient alors les obligeait à trouver sans cesse d'autres ressources pour payer leurs coûteuses distractions. Ce sont surtout les rois de Chola

et de Pandya dont la cupidité s'emparèrent de la pêcherie de perles. Plus tard elle aiguisa la convoitise des pays colonialistes et tour à tour les Portugais, les Hollandais et les Britanniques se rendirent maîtres de cette contrée. Entre 1801, année dans laquelle la côte sud tomba entièrement sous la domination anglaise, et 1927 quand cette pêche cessa complètement, cette industrie eut ses hauts et ses bas.

La plus fameuse des perles de l'Inde est celle du golf de Mannar. En beauté, lustre et couleur, elle n'est comparable qu'à celle du golf persique.

D'après l'avis des experts, la perle de Mannar tire sa valeur non pas de son volume, mais en raison de sa parfaite rondeur, ses tendres nuances et ses reflets qui ressemblent à un miroir. On affirme dans les milieux autorisés que la perle de l'Inde n'a pas son pareil en ce qui concerne la régularité de la forme, ce qui joue un grand rôle par exemple pour les colliers.

Rien ne saurait mieux faire ressortir l'importance qu'on donnait en Inde à la pêcherie de perles qu'un compte rendu publié en 1770 par le père jésuite Martin dont nous citerons ici un passage : « Le jour de l'ouverture de la pêche, une foule immense accourt au bord de la mer. Des mercantis avec toutes sortes de marchandises entourent les plongeurs. D'innombrables bateaux sont en rade, sur les quais on bat le tambour et des mousquetons partent des salves, c'est une effervescence générale... »

Le fait est que rien n'a changé depuis le temps du père Martin. Les scènes qu'il a décrites sont aujourd'hui encore identiques. Et les plongeurs continuent leur métier selon la tradition séculaire. Comme la pêcherie de perles est une affaire de l'Etat, le gouvernement de Madras prend grands soins des plongeurs. Il les rétribue bien et pendant la saison morte il leur procure du travail dans les services maritimes.

(Extrait du « Bulletin de l'Ambassade de l'Inde »)

†
L'Association valaisanne des Maîtres ferblantiers-appareilleurs a le pénible devoir d'annoncer le décès de son collègue

Monsieur Rémy GÉRÉVINY

décédé accidentellement.

L'ensevelissement a eu lieu à Martigny ce mercredi 29 février, à 10 heures.

3 marques réputées

GERMAINE LECOMTE
COLLECTION « JEUNE FEMME »

LE TRICOT CHIC

Mylord
MODÈLES JEUNES ET SPORTIFS

50

de printemps

en défilé

leur collection

vendredi 2 mars, à 15 heures

aux Grands Magasins

Notre alimentation en électricité

La situation de l'alimentation en énergie électrique est actuellement très critique. Depuis des mois, la distribution est maintenue grâce à des suppléments massifs et très onéreux d'énergie étrangère.

Aussi longtemps que des possibilités d'achat ont existé, les producteurs et distributeurs d'électricité ont consenti les sacrifices nécessaires et se sont abstenus de demander des restrictions aux abonnés. La situation est devenue générale et la pénurie existe non seulement dans toute la Suisse, mais également dans les pays avoisinants. Aussi n'y a-t-il plus de possibilités d'achats nouveaux d'énergie.

D'autre part, l'enneigement est très faible et personne ne sait si le froid ne durera pas.

Nous nous voyons par conséquent obligés d'appuyer l'appel à l'économie, lancé par l'Office fédéral de l'économie électrique. Il importe que chacun restreigne dans toute la mesure du possible sa consommation et cela principalement pour les applications absorbant beaucoup de courant, telles que chauffage, eau chaude et moteurs. Les enseignes lumineuses et l'éclairage des vitrines n'étant pas absolument indispensables sont à supprimer.

L'aide bénévole de tous constitue le seul moyen pour éviter que la situation ne devienne catastrophique.

Les principales entreprises d'électricité de la Suisse romande.



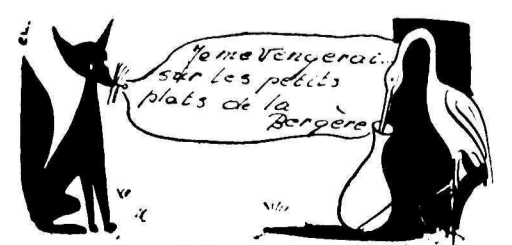
SUN 21 B

Occasion unique!

1 paquet de SUNOL Fr. 1.30
1 savonnette LUX Fr. -.80

au lieu de Fr. 2.10

seulement Fr. 1.65



A L'INNOVATION S. A.

Martigny

Ka-Aba Reconstituant idéal!

Ka-Aba est riche en éléments bâtisseurs

Café, district de SIERRE cherche

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres sous chiffres :

P. 3084 S., à PUBLICITAS, SION

MACHINES-OUTILS

Pour le travail du bois et des métaux, neuves et d'occasion, toujours en stock.

MAISON DES MACHINES
Henri LEGERET, Maupas 8 bis
LAUSANNE - Tél. (021) 24 78 78

A VENDRE gros ou détail :

100 stères bois de feu

(dur ou tendre), livrables par camion à domicile.

Edouard JORDAN et fils
DORENAZ - Tél. 6 58 10

En réclame

Duvets neufs
110 x 150
Fr. 25,-

E. MARTIN

Sion
Porte-Neuve
(027) 2 16 84
Envoi partout

A VENDRE

moto

« Zundapp-Elastic » 250, 1700 km. Prix intéressant. Chaise de scooter et motos occasion.

Egalement une remorque pour tracteur, métallique, pont tôlé.

S'adresser à

Joseph REBORD, motos
ARDON - Tél. (027) 4 13 57

GARÇON

ayant terminé les écoles, trouverait place pour travaux faciles à la Pharmacie MORAND, MARTIGNY - Entrée immédiate.

A VENDRE à LA POINTE

propriété

de 2.500 m², tournée à la pelle mécanique, en partie arborisée, avec eau. S'adresser au journal « Le Rhône », MARTIGNY sous R. 782



ROUTE + RAIL

Le chemin de fer convient aux gros transports. On confie à la route les transports spéciaux, irréguliers, sur de courtes distances. Par une saine concurrence, ils ne cherchent pas à se supplanter l'un à l'autre mais à se compléter.

La consommation d'énergie pour la cuisson des repas est brève, mais massive! A midi, heure de pointe, elle dépasse de beaucoup la capacité de production de toutes les usines électriques. Seul le gaz, énergie que l'on peut stocker, parvient alors à compenser cet écart. L'extension de la cuisson au gaz sert donc les intérêts de chacun.

GAZ + ELECTRICITE

Cinéma

MERCREDI 29 : REPRIS

LES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS

Dès JEUDI 1er MARS :

Le film dont on parle

Razzia sur la Chnouf

avec Jean GABIN

(Interdit sous 18 ans)



JEUDI 1er MARS :

Robert LAMOUREUX dans

PATTE DE VELOURS

Dès VENDREDI 2 : Le film d'actualité

LES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS



LIQUIDATION

partielle

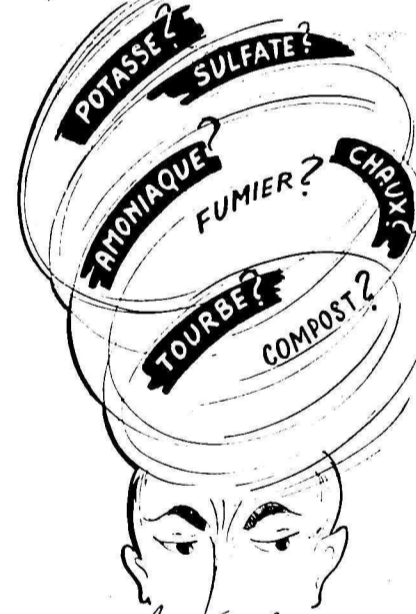
DES PRIX EN DESSOUS DE TOUT !



autorisée du 15, I, au 15, IV, 56

Av. Gare

Pourquoi vous creuser la cervelle ?



Une seule solution...
VITALHUMUS

Merc S.A. Charvat



FAB lave tout PLUS PROPRE, PLUS BLANC, SANS PEINE

... AVEC FAB TRAVAIL PLUS RAPIDE ET MEILLEUR!

Dissout toutes salissures de suite, sans effort

Même à l'eau froide, rinçage beaucoup plus facile

Il n'est plus nécessaire d'ébouillanter le linge

FAB enlève les taches sans peine

Parfum et fraîcheur incomparables

Achetez FAB aujourd'hui encore, car FAB lave sans peine, plus propre et plus blanc grande et petite lessives et linge fin

FAB est en outre doublement avantageux puisque les produits spéciaux à tremper, à adoucir l'eau, à rincer, sont superflus.



L'ACTUALITÉ VALAISANNE

CHALAIS

Politique communale

Profitions de ce que les esprits ne soient pas encore trop échauffés par les élections communales de cet automne pour essayer d'analyser ici la position des partis dans notre commune. Nous savons que durant cette législature la représentation au sein de l'administration est la suivante : trois conservateurs, un radical, un indépendant élu par les socialistes. Or, nous croyons savoir que depuis les dernières élections de 1952 une scission s'est produite entre le représentant « indépendant » et les socialistes qui, à juste titre, pensons-nous, désirent obtenir le siège leur revenant normalement. Quant au parti conservateur, il continue à avoir le levier de commande, malgré l'attitude rigide et peu démocratique de l'administration. Au point que certains de leurs adhérents qui n'arrivent pas à cacher leur déception parlent déjà d'élaborer une liste indépendante.

Toutefois, l'expérience nous a prouvé que le baume que l'on mettait l'année des élections faisait vite oublier l'esprit dictatorial des trois années précédentes. Aussi nous ne serions pas surpris que beaucoup de ces citoyens à mémoire courte aient d'ici l'automne prochain regagné les rangs du grand parti qui a, paraît-il, encore le pouvoir de distribuer la manne !

Eh bien ! me direz-vous, que devient le parti radical dans toute cette salade ? Je ne pense pas faire acte de chauvinisme en affirmant que ce dernier est celui qui durant ces trois dernières années a marqué le plus de stabilité, et les résultats des précédents scrutins (communal, cantonal et fédéral) sont là pour attester. D'autre part, il continue à lutter par tous les moyens pour tâcher de faire respecter la démocratie. Et nous avons la conviction que si les nombreux esprits chagrins que nous voudrions citer viendraient renforcer ses rangs, il arriverait dans un proche avenir à apporter un peu plus de justice sociale au sein de notre population.

Nous reviendrons dans un prochain numéro pour étaler les différents problèmes communaux auxquels nous aimerions pouvoir apporter une solution, mais entre temps nous conseillons tous les citoyens de notre commune épris de l'esprit démocratique d'étudier dès ce jour à la lumière des faits la position à prendre à l'occasion des prochaines élections communales. D. C.

CHAMOSON

Assemblée du parti radical

Les adhérents du parti radical de Chamason sont convoqués en assemblée générale le vendredi 2 mars à la grande salle de la Coopérative de consommation, à 20 heures.

Ordre du jour : 1. Renouvellement parcellaire ; 2. Renouvellement du comité.

Inspections d'armes

Le Département militaire cantonal rappelle aux intéressés que les inspections d'armes, d'habillement et d'équipement auront lieu au mois de mars dans l'arrondissement 6, suivant le programme général ci-après :

à Martigny-Ville, les 5, 6, 7 et 8 mars, pour toute la section militaire de Martigny et la commune de Trient ;

à Vouvry, le 14 mars, pour Vouvry et Vionnaz ; au Bouveret, le 15 mars, pour Saint-Gingolph et Port-Valais.

Pour toutes les questions de détail, les sous-officiers, soldats, SC armés astreints à l'inspection doivent consulter les affiches placardées dans les communes et les gares, ou déposées dans les postes de la gendarmerie cantonale et chez les Chefs de section : ces derniers sont au surplus à disposition pour donner les renseignements utiles sur présentation du livret de service.



Un village isolé du monde

Le petit village de Chiboz dans la commune de Fully, au haut d'un flanc de montagne, est coupé du reste du monde, tous les chemins menant à la vallée étant recouverts de glace. Notre reporter s'étant quand même aventuré à Chiboz, il a appris que les habitants attendent le dégel.

CONTHEY

Départ du R. P. Dayen

(Correspondance retardée)

Dimanche 12 février, la paroisse de Saint-Séverin a organisé une fête de famille en l'honneur du R. P. Dayen, enfant de Sensine et missionnaire dans le lointain Pérou.

Dans un émouvant sermon d'adieu, à la grande-messe, le R. P. Dayen remercie tous les paroissiens qui l'ont si cordialement accueilli durant ses vacances. Il demande à tous les fidèles de lui rester bien unis de prière et d'action durant son ministère en terre étrangère. Ardemment, il rappelle aussi que la paroisse est le champ apostolique par excellence du chrétien engagé dans le monde moderne. Son allocution toute empreinte de conviction profonde est très goûtée de l'auditoire.

L'après-midi voit se dérouler une fête paroissiale, simple et cordiale, en manière d'adieu à celui qui va repartir au delà des océans pour y semer la « Bonne Nouvelle ». Dès 13 heures, et malgré l'intense fraîcheur, toute la population se presse à Sensine. On organise, dans le cadre de carnaval, un cortège du meilleur goût. L'orchestre improvisé à la façon indienne conduit une nombreuse cohorte de vedettes indigènes et exotiques, prouvant que l'on a encore de belles et bonnes idées dans ce pays. Plus de trente enfants costumés embarrassent le jury « ad hoc » qui doit élire « Prince Carnaval » et « Prince Carême ». Pourtant, après de laborieuses délibérations à huis clos, les deux élus sont acclamés comme ils le méritent, le premier, un pâtisier en herbe et le deuxième... un missionnaire ! Nous pensons que le choix fut judicieux...

Les salles de l'école villageoise regorgent d'une foule qui déborde partout lorsque commence le « Grand loto péruvien ». L'ambiance est familiale, les cartes se vendent et les lots s'envolent à un rythme accéléré. Et c'est tant mieux. Les choses vont si bien qu'en fin d'après-midi déjà les cartes vont manquer. Il faut en renouveler le stock pour la soirée. A partir de 20 heures, tout le monde se retrouve et la ronde des « quines » reprend de plus belle. La « Cécilia », chœur d'hommes, prête gracieusement son concours, ajoutant aux surprises du jeu le plaisir que procurent quelques mélodies gaies ou mélancoliques.

Il appartient au desservant de la paroisse de mettre le point final à ces heures trop vite envolées. Rappelant encore le sens des réjouissances de ce jour, le révérend curé Reynard demande aux fidèles de demeurer unis, comme aujourd'hui, dans l'action communautaire afin de réaliser un christianisme vivant et communicatif. Souhaitant ensuite au R. P. Dayen un bon voyage, il l'assure des prières et des sacrifices de ceux qui restent au pays. Visiblement ému, le Père missionnaire renouvelle ses remerciements cordiaux à tous et à chacun. Il dit la joie profonde que lui a causée la manifestation de sympathie de ce jour et la reporte sur la personne du prêtre. Le R. P. Dayen n'oubliera personne au long de ses randonnées sur les hauts plateaux péruviens. Son cœur restera intimement uni aux paroissiens de Saint-Séverin qui doivent lutter aussi, dans le secteur de leur apostolat, pour l'idéal chrétien en ce siècle de vitesse et de technique.

Sur cette note de sérieux et de nostalgie se termine la fête...

Et maintenant, R. P. Dayen, vous nous avez quittés à nouveau pour reprendre votre action salvatrice chez les Incas. Si notre cœur reste serré devant la séparation, nous ne pouvons cependant que remercier le Seigneur qui vous appelle encore. Nous sommes heureux de vous savoir, enfant de la paroisse, engagé dans le vaste champ missionnaire où les ouvriers restent trop peu nombreux. Puisse votre exemple contribuer à l'écllosion de nouvelles vocations chez nous. C'est notre vœu le plus ardent.

Nous sommes heureux aussi d'avoir apporté notre humble collaboration à votre œuvre missionnaire durant votre trop court passage parmi nous. A vous, R. P. Dayen, et de tout cœur merci. Merci pour votre activité toute de joyeux dévouement au sein de nos familles. Merci de tout le bien que vous avez fait dans la paroisse durant ces quelques mois de vacances. Oui, P. Dayen, merci beaucoup.

Au seuil de votre reprise d'apostolat si loin de nous, nous vous souhaitons le meilleur. Nous prions le Maître de vous bénir au long du voyage et de la traversée. Nous le prions surtout de vous garder à travers vos pérégrinations sur les sentiers et les chemins du Pérou.

Quant à nous, nous vivons dans l'espoir de revoir lorsque vous aurez accompli cette nouvelle étape au service de l'Eglise. En attendant, nous vous assurons de nos prières et de notre fidèle souvenir. pb.

L'attelage de remorques

Un arrêté fédéral entrant en vigueur le 1er mars 1956, concernant les remorques attelées à des motocycles ou à des cycles à moteur auxiliaire, prévoit que les motocycles peuvent tirer une remorque à un essieu, équipée d'une ou deux roues.

La remorque ne doit pas avoir plus d'un mètre de large. La longueur ne peut excéder deux mètres à compter de l'axe de la roue arrière du motocycle et la hauteur 1 m. 20, chargement compris.

Le chargement ne doit dépasser la carrosserie, ni sur les côtés ni à l'arrière. Le poids en pleine charge de la remorque peut atteindre au maximum la moitié du poids à vide du véhicule tracteur. Il peut atteindre au plus le poids à vide du motocycle, si chaque roue de la remorque peut être freinée d'une manière efficace, en même temps que le véhicule tracteur.

L'ensemble chargé doit pouvoir démarrer dans une montée de 15 %. La remorque doit être équipée de freins d'arrêt efficaces.

Le dispositif d'attelage présentera toutes garanties de sécurité. La remorque doit être équipée, à l'avant, le plus près possible du bord, de deux dispositifs réfléchissants de couleur blanche. Elle sera soumise à l'examen avec son véhicule tracteur. Un permis de circulation pour remorque conforme aux dispositions de l'art. 23 et une plaque de contrôle conforme à celle de l'art. 25 du règlement d'exécution sur la loi de la circulation des véhicules automobiles et des cycles, seront remis pour la remorque.

Une remorque à un essieu, équipée d'une ou deux roues, peut également être attelée à des cycles à moteur auxiliaire. Les motocycles avec side-car et les autres motocycles à trois roues ne doivent pas tirer de remorque.

VEX

Vincent Udrisard

A Vex, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Vincent Udrisard, un brave papa qui s'en va après une carrière toute de travail et de sacrifices. M. Udrisard avait exercé assez longtemps la profession de voiturier puis il se consacra à l'exploitation de son domaine agricole qu'il créa à la force du poignet, aidé par un remarquable esprit d'initiative. Le défunt joua un rôle important au sein de la Société de Secours Mutuels, dont il avait été membre du comité.

A ses enfants, notamment à nos amis Jean-Vincent et Jules, l'inamovible tambour de « L'Aurore », ainsi qu'à toute la famille en peine, va l'expression de notre profonde sympathie.

GRONE

Assemblée générale de la « Liberté »

La société de musique « La Liberté » a tenu dimanche son assemblée générale qui a débuté par la production de la fanfare, placée sous la direction du maestro P. Bénet qui, par sa maîtrise et son dévouement, a fait de la société la digne fanfare radicale de la commune et du district.

L'assemblée est ouverte par notre dynamique président Lucien Torrent qui a eu l'honneur de présider sa dixième assemblée ; il donne connaissance de l'ordre du jour et passe la parole au secrétaire pour la lecture du protocole qui est adopté après quelques observations. Le caissier donne ensuite lecture des comptes qui reflètent la bonne marche de la société.

M. le président, dans son rapport, retrace l'activité de la fanfare durant l'année écoulée et relève la participation de la société dans toutes les principales manifestations politiques. Il tient en particulier à remercier les personnes qui ont contribué au plein succès du vingtième anniversaire de notre société.

Dans les divers, plusieurs propositions sont soumises à l'assemblée et le soin est laissé au comité de les étudier. L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance après avoir trinqué le verre d'amitié traditionnel. B. B.

Le maréchal Montgomery à Zermatt

De Mürren, où il passe ses vacances d'hiver, le maréchal Montgomery a rendu visite à Zermatt en compagnie de son épouse. De Brigüe, il a pris le train Viège-Zermatt, accompagné par M. Schneller, directeur de la compagnie. A partir de Kalpetrat, le vainqueur d'El Alamein a tenu à voyager debout à l'avant de la locomotive pour mieux admirer le paysage. Il a été reçu à la gare de Zermatt par une imposante délégation. Les enfants des écoles formaient la haie : le maréchal les regarda l'un après l'autre, comme s'il passait en revue sa garde d'honneur. Après les souhaits de bienvenue de la part des autorités locales, le maréchal, son épouse, ainsi que Sir Arnold Lunn qui l'accompagnait, sont descendus à l'hôtel où, le soir, se retrouvaient à la table d'honneur M. Oscar Schnyder, président du Conseil d'Etat valaisan, le Dr Franz Seiler, président de la Société suisse des hôteliers, M. Julien, président de Zermatt ; M. Weltschen, président du syndicat d'initiative, M. Bernard Biner, chef des guides, ainsi que plusieurs autres personnalités, MM. Schnyder et Seiler saluèrent le maréchal en termes distingués. Le programme de cette visite à Zermatt comprend, pour le maréchal, une excursion au Gornergrat, la visite du musée alpin et de la chapelle anglaise et des tombes des vainqueurs du Cervin. On pense que le maréchal Montgomery reprendra aujourd'hui mercredi le train pour Mürren.

LA PENSÉE DU JOUR

Le mal peut être aussi vieux que le monde ; il est un fait, il ne sera jamais un droit.

F. Mentha.

Il y a des plaisirs pour les sens et il y a des joies pour le cœur ; il n'y a de bonheur que pour la conscience.

F. Bovet.

Il est beau d'aimer la vérité et la justice, mais il est plus beau d'agir et de souffrir pour elles.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Mercredi 29 : REPRISE, une seule séance du merveilleux film réalisé d'après l'œuvre grandiose de l'abbé Pierre : « LES CHIFFONNIERS D'EMMAUS ».

Dés jeudi 1er mars : RAZZIA SUR LA CHNOUF, le film dont on parle, nous révèle le Jean GABIN des tout grands jours.

Basé sur des faits authentiques et réalisé de main de maître par Henri Decoin, d'après le célèbre roman d'Auguste le Breton (le grand spécialiste du « Millieu »), RAZZIA SUR LA CHNOUF est une affaire policière de grand style qui a la valeur indiscutable d'un document. Interdit sous 18 ans.

Cinéma REX, Saxon

Demain jeudi 1er mars : Robert Lamoureux et sa nouvelle fiancée, la voluptueuse Silvana Pampanini, vous invitent à passer deux heures de gaieté avec PATTE DE VELOURS.

A mourir de rire avec l'homme qui ne rit jamais : Buxter Keaton et les irrésistibles comédiens que sont Annetta Poivre et Raymond Bussières.

Du vendredi 2 au dimanche 4 (14 h. 30 et 20 h. 30) : LES CHIFFONNIERS D'EMMAUS, le film tant attendu relatant l'histoire de l'abbé Pierre, la grande aventure qui bouleverse le monde, avec une distribution éclatante.

Personne ne doit manquer de voir ce beau film d'actualité.

AU CORSO

Eddie Constantine dans « JE SUIS UN SENTIMENTAL ». Humour, amour, action !

ENQUÊTE

au sujet des élections fédérales en Valais

La correspondance politique suisse écrit ce qui suit :

Dans une plainte adressée aux autorités fédérales, un citoyen valaisan affirme que le nom de certains candidats aurait été biffé ou cumulé systématiquement de la même main lors des dernières élections au Conseil national du 4 novembre 1955, alors que la loi du 14 février 1919 interdit le fait de recueillir, de remplir ou de modifier systématiquement des bulletins de vote, de même que la distribution de bulletins ainsi remplis ou modifiés. Les infractions à ces prescriptions sont punissables et soumises à la juridiction fédérale. D'entente avec les autorités cantonales valaisannes, le Département fédéral de justice et police a chargé le Ministère public de la Confédération de vérifier tout d'abord le matériel électoral déposé à Sion, afin d'examiner si, en fait, des infractions à l'art. 13 bis précité entrent en ligne de compte.

Tragique fin

A Lalden, sur la ligne du Lötschberg, on a trouvé mort près d'une arme à feu un jeune ouvrier de l'entreprise Giovanola, à Monthey, M. Johann Zeiter, élébatiaire, âgé de 25 ans. Le corps a été transporté à l'hôpital de Viège. Une enquête est en cours pour établir les circonstances de cette fin tragique.

La police cantonale communique :

Permis d'élèves conducteurs retirés après accident : 13. Durée du retrait : 2 mois, 4 ; 3 mois, 4 ; 1 an, 4 ; définitif, 1.

Motif du retrait : Ivresse sans accident, 3 ; ivresse avec accident, 4 ; excès de vitesse avec accident, 5 ; autres motifs, 1.

Permis de conduire retirés : 94. Durée de retrait : au-dessous d'un mois, 2 ; 1 à 3 mois, 69 ; plus de 3 mois jus : u'à 6 mois, 11 ; 1 an, 5 ; plus d'un an jusqu'à 5 ans, 2 ; plus de 5 ans jusqu'à définitif, 1 ; illimité, 4.

Motif de retrait : ivresse sans accident, 29 ; ivresse avec accident, 27 ; excès de vitesse sans accident, 2 ; excès de vitesse avec accident, 23 ; autres contraventions avec accident, 12 ; autres motifs, 1.

SAINT-MAURICE

Votation fédérale des 3 et 4 mars

Heures d'ouverture du scrutin :

samedi 3 mars : de 17 à 19 heures.

Dimanche 4 mars : de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Pourquoi une hausse du prix du lait ?

Parce que les frais de production de l'agriculture se sont à nouveau accrus, accentuant davantage encore la disparité existant entre les salaires des villes et le produit moyen du travail paysan par journée d'homme.

Cette augmentation se constate notamment pour les primes d'assurances accidents et maladies, pour les prix des machines et des outils (4.9 % de janvier 1955 à janvier 1956), pour les constructions (9.1 %), pour les salaires (3 %) ; pour les prix des produits antiparasitaires (17.5 %).

Depuis 1948, les prix des produits agricoles ne se sont accrus que de 0,7 % alors que ceux des agents de la production agricole ont augmenté en moyenne de 8,1 %.

Cela signifie que le pouvoir d'achat du produit de la vente des denrées agricoles a baissé de 6.5 %, pour autant qu'une hausse de la productivité ne vienne apporter de correctif à cette situation, comme ce fut le cas en 1954.

Or les résultats de 1955 sont loin d'être aussi favorables que ceux de 1954. D'après les calculs de l'Union suisse des paysans, qui ne sont pas encore terminés, le produit du travail par journée d'homme, qui était parvenu à fr. 21.— en 1954, n'atteint par fr. 20.— en 1955, alors qu'il y a une hausse sensible du salaire réel en de nombreux secteurs de notre économie. I. L.

La température va remonter fort !

Quand donc finiront-elles ces vagues de froid qui déferlent sur notre pays et dont la rigueur nous semble insupportable ?

Il est difficile de répondre à cette question car le temps a si souvent déjoué les pronostics qu'il serait imprudent d'en risquer de trop précis.

Et pourtant, la température va remonter fort au cours de cette semaine où finalement le moral se trouvera au beau fixe grâce au prochain tirage de la Loterie Romande.

Il est fixé au samedi 3 mars, et deux gros lots de fr. 75.000.— chacun seront mis en compétition sans compter de nombreux lots dont aucun ne sera inférieur à fr. 12.—.

N'oubliez pas que la Loterie Romande continue à verser ses bénéfices aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, et soutenez-la pour rendre son appui toujours plus efficace.

Tel serait devenu un grand homme s'il avait connu son tort et perfectionné le principal de ses talents.